ÉNONCÉ DES EXIGENCES

Pour la création de balades ludiques à la découverte du patrimoine pour un public famille  
Direction CSVA

**Préparation :**

* Céline Bouteloup, Christel Gay
* Sylvain Rigenbach

**Approbation par le Bureau d’Ambert Livradois-Forez**, présidé par Daniel FORESTIER

**OBJECTIFS :**

Le présent énoncé des exigences vise à demander l’approbation du Bureau de la Communauté de Communes Ambert Livradois Forez (CCALF) pour permettre la **création de sentiers de randonnées à la découverte des patrimoines de manière ludique adapté à un public familial.**

##### CONTEXTE

Bien que riche d’un patrimoine matériel, immatériel et paysager remarquable, la politique touristique communautaire met l’accent, depuis de nombreuses années, sur les activités de pleine nature.

**Conformément au projet de territoire, il s’agit maintenant de travailler les liens et complémentarités entre activités de pleine nature et patrimoine**, entre tourisme de nature et de culture.

Au sein des activités de pleine nature, la randonnée pédestre est l’une des activités de base de l’activité touristique de la communauté de communes.

Selon une étude récente « les clientèles du tourisme de randonnée pédestre », (commandée par Atout France 2019), la randonnée pédestre, avec 21 millions de séjours est très largement l’activité de pleine nature la plus pratiquée (contre 8 millions pour le vélo/vtt ou 5 millions pour le ski). A noter que ces séjours avec randos se font à 43% en moyenne montagne.

Il est intéressant de noter que la clientèle de randonnée pédestre est en majorité française, plus jeune que la moyenne, urbaine. Dès lors, cette activité en phase de développement avec des pratiquants en besoin de rupture et de ressourcement avec la nature. Cette clientèle a également une exigence par rapport aux principes du développement durable et apprécie l’accessibilité financière de la randonnée pédestre.

Il est pertinent de relever que ce profil est également celui du public-cible des futurs habitants du territoire.

Pour aller plus loin, on distingue notamment trois grands profils de randonneurs :

* Sportif : 48% des randonneurs : randonne en moyenne 15 km, 5h et font de la randonnée chaque jour
* Hédoniste : 26% des randonneurs : en majorité des couples, en moyenne 10 km, 2h30
* Détente : 26% des randonneurs : notamment des familles, peu dénivelé, max 2 heures. La randonnée est couplée avec une autre activité (visite, etc.)

Pour ALF, il est à noter que l’offre est déjà riche pour les clientèles « sportifs » et « hédoniste » (au moins un sentier par commune) mais qu’elle est à compléter pour la clientèle « détente, famille » qui est pourtant un public très présent sur le territoire.

On peut également penser que l’offre de randonnée doit être davantage diversifiée – pour permettre d’attirer des clientèles touristiques différentes autour de la randonnée. Dans les tendances actuelles, quelques pistes d’actions sont intéressantes pour ALF :

\* Le développement des parcours urbains qui permettent notamment aux « randonneurs détente » d’avoir une autre activité. Le développement de petites randos autour de sites touristiques existants est également une piste à réfléchir pour cette clientèle.

\* Le développement de parcours avec peu de dénivelé (ex : le long de la Dore, plateaux) peuvent être réfléchi sont privilégiés dans l’offre actuelle (actuellement, les parcours de montagne, avec panoramas).

\* La personnalisation de certains circuits doit être poursuivis : ajouter des outils ludiques, de compréhension de l’environnement, des autres activités (gastronomie, etc.), des récompenses (diplôme, « goodies »,…). L’objectif est que la pratique de la randonnée sur ALF soit une expérience plutôt qu’une performance sportive.

Dans cette logique de conforter et d’enrichir l’offre, le **projet de territoire** adopté fin 2019 contient une fiche action **“Développer une stratégie pleine nature autour de 3 filières d’excellence : randonnée pédestre et dérivés, vélos, bases de loisirs”**

Par ailleurs, le **plan de gestion de l’Encyclopédie des techniques et métiers du Livradois Forez**, dont l’objectif est de rendre disponible et de faciliter l’appropriation des connaissances et des enjeux de préservation, contient une fiche action s’intitulée **“aménager des sentiers de découverte des patrimoines”.** Cette fiche est également une des fiches actions du projet de territoire (D13).

En décembre dernier, l’entreprise **Randoland** a été rencontrée par les services culture-patrimoine, tourisme, RELF et le PNR. Il s’agit d’une entreprise familiale spécialisée depuis plus de 10 ans dans la **conception de fiches ludiques réalisées en partenariat avec acteurs locaux sur la découverte des patrimoines à destination des enfants, des familles, des scolaires avec pour chaque fiche une déclinaison pour 3 niveaux d’âges**. Le retour de leurs expériences est très positif (800 circuits dans toute la France -dont tous les sites VVF- plus de 80% des partenaires les rappellent pour faire de nouveaux circuits. Ces sentiers accompagnés de leur fiche sont très appréciés des grands parents avec leurs petits-enfants).

##### DÉFINITION DU PROBLÈME & DES POSSIBILITÉS

**>>> Diversifier l'offre touristique, éducative et patrimoniale d’ALF :**

- Vision positive du territoire grâce à la valorisation de ses richesses patrimoniales

- Développement touristique basé sur le patrimoine matériel et immatériel, et sur le public « familles »

- Coopération entre les services et avec les différents acteurs du territoire, dans une logique de développement territorial

- Permet une prise de conscience des habitants et sensibilise aux nécessités de préservation du cadre de vie

**>>> Créer un réseau d’itinéraires valorisant les patrimoines** **de manière ludique, originale et créative** : apporter des informations historiques, patrimoniales, anecdotiques…

* Avoir des sentiers de courte durée adaptés aux familles et jeune public
* Approche ludique et originale
* Maillage du territoire possible à faible coût, travail partenarial ALF/communes

**Les points forts de ces fiches randonnées proposées par Randoland sont :**

- l’autonomie des promeneurs,

- support papier et aucun dispositif sur le terrain (panneaux) >>> peu d’entretien, faible coût.

- toucher aussi bien le public touristique, que les résidents secondaires accueillant leurs petits enfants, que les familles du territoire et les enfants en temps scolaire comme en centres de loisirs,

- sensibiliser au patrimoine par le jeu (histoire, anecdotes, légendes…)

- proposer des secteurs de visite peu connus et peu valorisés aujourd’hui. Des sentiers pourraient être proposés à proximité des centres d’hébergements collectifs (Azureva).

**Il s’agit dans un premier temps de :**

- Monter un dossier de subvention pour la création de 10 fiches-sentiers.

- Choisir les sentiers, en veillant à une répartition équilibrée sur l’ensemble du territoire

- Rassembler les données patrimoniales pour alimenter le contenu des fiches

- Réaliser ces fiches, édition

- Assurer leur diffusion notamment via la maison du tourisme

Parallèlement il conviendra de prendre une décision sur la gratuité des fiches ou en adopter un tarif (1à 2€ la fiche).

**Dans un deuxième temps, il s’agira de :**

- faire un bilan avec les différents services ALF concernés (patrimoine, tourisme, enfance-jeunesse, communication)

- faire une évaluation avec les acteurs du territoire : animateurs patrimoine-environnement, accompagnateurs moyenne montagne, agents du tourisme, éducation nationale, sites touristiques et habitants des passages des sentiers

- évaluer la fréquentation et la satisfaction des promeneurs

- voir s’il est pertinent d’enrichir l’offre avec d’autres circuits Randoland

##### RISQUES LIÉS À LA NON-RÉALISATION DU PROJET

Peu de produits touristiques pour le public familial.

Peu de transmission des savoirs concernant le patrimoine local, ce qui peut avoir pour conséquence une absence de protection du patrimoine et des impacts négatifs sur le cadre de vie.

Peu d’implication des communes dans la valorisation de leur patrimoine et cadre de vie ; peu de travail en partenariat avec ALF.

##### CONSULTATION & POUVOIR D'APPROBATION

Pour la mise en œuvre de ce projet, afin de permettre la transversalité requise, il convient de mettre en place un groupe projet, regroupant les techniciens des services patrimoine, tourisme, enfance-jeunesse, communication (en association avec les élus volontaires, notamment les référents *patrimoine*).

Validation de la création de 10 fiches patrimoine balades ludiques : Bureau

Lancement officiel du projet d’étoffer une offre de randonnée pédestre à destination des familles, de l’enfance-jeunesse : Conseil de communauté

##### FINANCEMENT

Coût de l’opération :

**Dépenses :**- Réalisation par Randoland : 570 € par fiche, soit 5 700 €  
- Impression : environ 400 € par fiche pour 1000 exemplaires soit 4000 €  
Total : **10 000 € TTC  
  
Recettes** :   
Subvention Région à 80%, soit 8 000 €  
 **Reste à charge ALF : 2 000 €**

*L’énoncé des exigences est un document présenté en Bureau communautaire afin d’autoriser l’entrée en phase de développement du projet.*

*Il permet au Bureau et au service de partager une problématique et des orientations communes.*

*Le passage en phase projet ne signifie pas pour autant que le projet sera réalisé dans la foulée.*